



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
0742023 F

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf des Côtes d'Armor
CS 10000
22096 SAINT BRIEUC CEDEX 9
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

Le 26/06/2023

221

Madame MARIE-LINE CALIXTE NICOLAS
MAISON DU LIERRE
LE BOURG
22480 MAGOAR

Le directeur de la Caf des Côtes d'Armor certifie que :

MARIE-LINE CALIXTE NICOLAS, née le 14/10/1967
JOCELYN MICHEL NICOLAS, né le 28/09/1968

ont perçu les prestations suivantes pour le mois de **mai 2023** :

PRESTATIONS	MONTANT
Prime d'activité 1	588,95 €
1. Éléments de calcul de la prime d'activité : - Montant forfaitaire : 1055,22 € - Montant de revenu d'activité pris en compte : 1044,32 €	

QUOTIENT FAMILIAL

mai 2023 : 1096 €

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

NAIS NICOLAS, née le 20/05/2008 ³

1. Personne à charge pour le calcul du RSA 2. Personne à charge pour le calcul de la prime d'activité 3. Personne à charge pour le calcul du RSA et de la prime d'activité

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf des Côtes d'Armor.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 260620232209 440004 AL
ARRIV MAT 0742023 F -
PAGE 1/2 IDX B 1041101 V 221 -



07420231041100000000



Vos prestations Caf
Attestation de quotient familial

N° DOSSIER :
0742023 F

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf des Côtes d'Armor
CS 10000
22096 SAINT BRIEUC CEDEX 9
Tous nos contacts sur caf.fr

221

Madame MARIE-LINE CALIXTE NICOLAS
MAISON DU LIERRE
LE BOURG
22480 MAGOAR

Le 26/06/2023

Le directeur de la Caf des Côtes d'Armor certifie que votre quotient familial (QF) s'élève pour le mois de mai 2023 à : **1096 €**.

Pour votre information, nous vous précisons que le quotient familial est calculé en fonction des ressources et de la composition de votre foyer.

- Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf des Côtes d'Armor.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations respectueuses.

FREDERIC OZENNE, directeur

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTQFA F 260620232207 440004 AL
ARRIV MAT 0742023 F -
PAGE 1/2 IDX B 2051001 X 221 -



0742023205100000000